

En Côte d'Ivoire, la présidence déclare la guerre à la corruption



Le président Ouattara a fait de la lutte contre la corruption sa priorité en Côte d'Ivoire. Sous la houlette de Zoro Epiphane Ballo, ministre de la Promotion de la bonne gouvernance, du Renforcement des capacités et de la Lutte contre la Corruption, le gouvernement a développé plusieurs initiatives pour endiguer le phénomène.

La corruption en Côte d'Ivoire, un enjeu systémique

Le chiffre est éloquent : en 2019, la Côte d'Ivoire a perdu environ 1400 milliards de francs CFA, soit 64% du service de la dette du pays, à cause de la corruption qui y sévit. Cet enjeu fait l'objet d'une attention particulière des autorités, en particulier lorsqu'il touche les forces de sécurité, les cadres de la santé ou de la justice.

Selon une enquête d'Afrobaromètre datée de 2017, un Ivoirien sur deux déclarait payer des pots-de-vin aux policiers ou aux gendarmes, un sur trois payait des agents de l'administration pour obtenir des documents, et deux sur trois n'envisageaient pas de dénoncer la corruption, par peur de représailles.

Les autorités lancent une politique de long terme contre la corruption

Face à ce fléau, le ministère chargé de la Promotion de la bonne gouvernance et de la Lutte contre la corruption a annoncé se doter d'une académie de lutte contre la corruption à Yamoussoukro. Objectif à moyen terme : former des cadres de la fonction publique capables de lutter efficacement contre un système qui gangrène l'ensemble du secteur, au point d'être devenu une norme.

En parallèle, la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance (HAGB) a lancé le 14 avril 2022 une étude portant sur le développement et la mise en œuvre des approches et outils de prévention de la corruption et de renforcement du système d'intégrité de quatre administrations en Côte d'Ivoire.

Les autorités se sont données pour objectif d'atteindre un indice de perception de la corruption de 50/100 (fixé par l'ONG Transparency International), d'ici 2025. Si cette annonce fait encore aujourd'hui figure de vœu pieux, la Côte d'Ivoire a néanmoins réussi à améliorer son score depuis quelques années, se classant en 2020 104e sur 180 pays (contre 136e en 2013 avec un score de 27/100).

Des opérations coup de poing contre la corruption

Plusieurs opérations coup de poing, fortement médiatisées, ont été déployées au sein des forces de l'ordre et du personnel de santé. Plusieurs agents du ministère en charge de la lutte contre la corruption se sont ainsi infiltrés dans une quinzaine d'hôpitaux et d'établissements de santé d'Abidjan. Ceux-ci ont constaté la vente de médicaments à prix gonflés, le détournement de patients vers des cliniques privées, ou la facturation de soins pourtant gratuits.

Autant d'actes qui détériorent la confiance entre la population et un service public pourtant renforcé ces dernières années par les autorités, avec notamment l'instauration d'une couverture maladie universelle, qui promettait la gratuité des soins.

Le ministère a également déployé ses agents au sein des forces de sécurité. Sept policiers et gendarmes ont ainsi comparu le 5 novembre 2021 devant le tribunal militaire d'Abidjan pour extorsion de fonds, et 43 membres des forces de l'ordre ont été auditionnés pour racket.

La plupart de ces agents sont accusés d'avoir mis en place des barrages routiers payants illégaux, une pratique répandue, dont l'impact est ressenti directement dans le coût de la vie en Côte d'Ivoire, générant en particulier une inflation sur le prix de certains produits vivriers. Au total, 64 agents de l'État ont déjà été interpellés.

De nouvelles initiatives anticorruption

En parallèle, les autorités ont mis en place en avril 2022, une plateforme baptisée Spacia, ainsi qu'un numéro vert pour signaler et dénoncer les cas de corruption. En cas de faits concordants ou d'infraction avérée, la Spacia sera habilitée à saisir les autorités compétentes. La plateforme est déjà opérationnelle.

A terme, le ministère de la Promotion de la bonne gouvernance, du Renforcement des capacités et de la Lutte contre la corruption soutient la mise en place d'un cadre juridique et institutionnel offrant les moyens d'une politique nationale de lutte contre la corruption.

Plus concrètement, le ministère compte s'appuyer à moyen terme sur la création de trois directions régionales (Yamoussokro, San Pedro et Korhogo), qui organiseront le renforcement des mécanismes de surveillance, de prévention et de répression des cas de corruption. A cette politique de judiciarisation du phénomène, sera adjointe une campagne de sensibilisation et de formation des agents publics, grâce à une formation continue.

Si la corruption reste une réalité du quotidien pour les Ivoiriens, les mesures prises par les autorités semblent néanmoins à même de provoquer des changements à court, moyen et long termes au sein des administrations publiques.